COMMUNE DE HIRTZBACH







JUILLET 2023

1. <u>Informations paroissiales</u>

- ☐ Les prochaines célébrations auront lieu en l'église Saint Maurice (sous réserve d'éventuelles modifications liées à la situation pandémique) :
 - **samedi 15 juillet 2023** à 18 h 00 (messe)
 - dimanche 30 juillet 2023 à 18 h 00 :

Fête patronale Sainte Affre (à la chapelle, sinon à l'église,) Distribution des « Gleckhampfala » par les servants d'Autel.

Intentions de messe : MEYER Louis.

□ Après deux années d'aventures et de partages, le jour de la Pentecôte, 24 jeunes ont reçu le sacrement de la confirmation à Roppentzwiller, par le chanoine René Fischer supérieur du grand séminaire de Strasbourg...

Pour Hirtzbach nous adressons nos sincères félicitations pour leur audace à Aline Zimmermann, Timothée Dozier et Constantin Ribstein.

□ Référents paroissiaux (rappel) :

- Nos célébrants :
 - Vincent FRECHIN, curé doyen (Tél.: 06.80.08.77.30);
 - o Robert TUMU (Tél.: 07.51.19.53.38).
- Nos personnes relais :
 - Martine SCHWEIZER (Tél.: 07.87.96.25.19);
 - Claire MUNCK, référente à la Communauté de Paroisses et pour les intentions de messe (Tél. : 03.89.40.15.94) ;
 - Gérard VERSINI (décès), à contacter via la Mairie.

Consultez le site internet : www.coeur-du-sundgau.fr

☐ Toute information nouvelle se rapportant à la vie de notre paroisse est affichée régulièrement sur la porte de l'église.

2. Concours interne des maisons fleuries

Le jury du concours interne des maisons fleuries, présidé par Sabine HATTSTATT, adjointe au Maire, procédera à l'évaluation des maisons dans la dernière semaine de juillet 2023 et la première d'août 2023.

3. Visites guidées du village

Deux visites guidées du village, seront proposées le jeudi 13 juillet 2023 à 10h00 : circuit des nichoirs, oiseaux et fleurs conduite par Mme Martine HELL et le mardi 18 juillet 2023 à 10h00 visite guidée du village, conduite par Mme Sabine HATTSTATT en lien avec l'Office de Tourisme d'ALTKIRCH (gratuit).

Départ place de la Mairie.

4. Communiqué de l'Association la Bougeotte

Les bricoleurs de la Bougeotte de Hirtzbach ont créé des décorations du village sur le thème " autour du jardin". Ils ont également rénové les carrés de jardin vers le Moulin (rue de la scierie) et ont aménagé un jardin "des simples" grâce au soutien de la commune et de tous les donateurs de matériel ou d'éléments pour le jardin. Nous profitons du bulletin communal pour les remercier.

5. Balayage mécanisé

Le prochain balayage par engin spécialisé aura lieu le **mercredi 02 août 2023**, soit juste avant la Fête de la Nature.

Comme de coutume, facilitons au maximum le passage de la balayeuse et entretenons régulièrement les abords des propriétés, les endroits non accessibles à l'engin ainsi que les caniveaux.

6. Passage du « Tour d'Alsace »

Le Tour d'Alsace Cycliste passera à HIRTZBACH le **samedi 29 juillet 2023**, dans le cadre de l'étape TAGOLSHEIM ALTKIRCH. Le peloton arrivera par HIRSINGUE sur la RD 258 vers 16 h 20 – 17 h 00 et prendra la direction d'ALTKIRCH (arrivée de l'étape) au carrefour OTTIE (RD 432).

7. Communiqué de l'Association des Donneurs de Sang

L'Association des Donneurs de Sang invite ses membres et toutes les personnes souhaitant faire un geste de solidarité à l'égard d'autrui, à prendre part à la prochaine collecte de sang qui aura lieu le jeudi 10 août 2023 au Foyer Saint Maurice, de 16 h 00 à 19 h 30.

La période estivale enregistre traditionnellement (et particulièrement cette année!) une baisse des stocks de produits sanguins, de sorte que l'Association compte sur une mobilisation des donneurs et espère en attirer de nouveaux.

De plus amples informations sur cette importante collecte figureront dans le bulletin du mois d'août.

8. Guide des animations ados (à partir de 10 ans)

Le service jeunesse de la Communauté de Communes Sundgau a publié le guide des animations consacrées aux adolescents (à partir de 10 ans) pour la saison estivale.

Plus d'information sur le site internet : https://www.cc-sundgau.fr/grandir/jeunesse.htm

Par courriel: <u>jeunesse@cc-sundgau.fr</u> Sur la page Facebook: <u>https://www.facebook.com/servicejeunesseCCS</u>

9. Location de la chasse communale

En prévision de la réadjudication de la chasse communale pour la période du 02 février 2024 au 1^{er} février 2033, il appartient aux propriétaires de terrains situés sur le territoire communal de se prononcer sur l'affectation du produit de la chasse pendant la durée de la location.

En règle générale (c'est le cas de notre commune), le produit de la chasse est abandonné à la commune pour être affecté à la couverture des cotisations obligatoires, pour le compte des propriétaires, des assurances accident agricole.

A cet égard, la décision d'abandon à la commune du loyer de la chasse est prise expressément à la double majorité des deux tiers au moins des propriétaires représentant les deux tiers au moins des surfaces chassables. L'absence de réponse équivaut à voter contre l'abandon du produit de la chasse à la commune.

Si cette majorité n'est pas atteinte, le loyer de la chasse sera redistribué à une foule de propriétaires (ce qui représentera une petite somme pour la plupart d'entre eux) qui seront alors redevables de toutes les cotisations dues en leur qualité de propriétaires.

Concrètement, une personne mandatée par la commune passera prochainement (courant de l'été) dans le village pour recueillir la signature des propriétaires fonciers valant accord pour l'abandon du produit de la location de la chasse à la commune.

D'avance nous vous remercions de lui réserver un bon accueil

10. Entretien devant les propriétés

La saison estivale reprenant ses droits et avec elle l'afflux de touristes et visiteurs venant admirer notre beau village, le personnel technique s'active dans la préparation du fleurissement et l'entretien des espaces verts.

La propreté de la voirie est quant à elle assurée autant que possible par le personnel technique, ainsi que par une balayeuse mécanique, une fois par mois.

Cela dit, la qualité de l'accueil se juge aussi par la propreté des propriétés privées et de leurs abords.

Aussi les habitants sont-ils vivement encouragés à nettoyer et balayer régulièrement les trottoirs et caniveaux devant leur maison, à désherber s'il y a lieu et à tailler les arbres, arbustes et haies, de telle manière qu'ils n'empiètent pas (ou du moins dans une limite raisonnable) sur le domaine public, évitant ainsi de gêner la circulation des piétons et autres usagers de la route.

D'avance merci à toutes et tous de nous aider à garder notre village propre et accueillant.

11. Règles élémentaires de civisme

- □ Avec le retour des beaux jours revient l'envie pour certains de brûler des déchets végétaux ou ménagers, alors même que cette pratique n'est pas tolérable à l'intérieur de l'agglomération, encore moins à proximité des habitations.
 - La déchetterie intercommunale d'une part et la plate-forme « déchets verts » d'autre part doivent permettre d'éviter à quiconque d'allumer des feux.
- ☐ L'utilisation des tondeuses, débroussailleuses et autres taille-haies et tronçonneuses est à proscrire passé 21 heures, ainsi que les dimanches et jours fériés. Respecter la pause méridienne.
- ☐ Pour la sécurité et la tranquillité des riverains, notamment dans les lotissements et les ruelles étroites, la vitesse est limitée à 30 km/h.

12. Plan canicule

Comme chaque année dans le cadre du plan canicule et au regard des épisodes de forte chaleur de plus en plus fréquents, le ministère de la Santé et Santé Publique France renouvellent leur campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

L'ensemble des moyens permettant de se protéger efficacement en cas de hausse importante des températures sont regroupés dans des brochures et dépliants consultables et téléchargeables sur le site santepublique.fr: https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-desante/climat/fortes-chaleurs-canicule/outils/#tabs

13. Cambriolages (RAPPEL)

L'arrivée de la belle saison et la proximité des vacances sont généralement propices aux cambriolages et actes de malveillance. Faisons donc montre de prudence lorsque nous nous absentons, en prenant garde à bien verrouiller les portes, fenêtres et autres accès vulnérables des maisons et logements, et soyons solidaires entre gens du voisinage pour signaler tout fait anormal ou présence suspecte aux abords ou à l'intérieur d'une propriété.

N.B.: pensez à l'opération tranquillité-vacances qui permet à tout particulier de signaler son absence auprès de la Brigade de Gendarmerie la plus proche, au moyen d'un formulaire disponible en mairie.

Ce formulaire, dûment rempli, est à déposer à la Brigade de Gendarmerie d'ALTKIRCH 7 jours sur 7, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

14. Petite annonce

A partir du 02 juillet 2023, le **Cabinet Lotus Bleu** vous propose **tous les dimanches au parc De Reinach de 09 h 30 à 10 h 30**, des séances de relaxation / méditation (pleine conscience, guidées, à thème ...) 5 € la séance, ainsi que **les mercredis de 19 h 00 à 20 h 00** des séances de Pilates 9 € la séance. Il vous faut juste un tapis, une serviette et une bouteille d'eau. Pour plus de renseignements 06.14.13.52.48.

Le Cabinet Lotus Bleu a le plaisir de vous annoncer que le samedi 22 juillet 2023, le bien-être en folie revient dans le parc de Reinach à HIRTZBACH!

Venez rencontrer les professionnels du bien-être, par rapport à l'année dernière il y aura des nouvelles personnes, nous serons dix-sept professionnels, nous avons été à l'écoute de vos demandes !

Vous avez été plusieurs personnes à être surpris que l'entrée fût gratuite! Cette année, elle sera à nouveau gratuite, mais à la demande de plusieurs visiteurs de l'année dernière, une urne sera déposée à l'entrée, la somme récoltée sera reversée à « l'association animaux en détresse ». Il y aura une représentante de cette association avec nous pendant cette journée.

Il n'y aura pas de restauration dans le parc, mais venez avec votre pique-nique et installez-vous autour de stands entre amis et familles. Nous avons de la chance d'avoir deux commerces dans notre village, Dame Nature où vous pourrez retrouver de bonnes choses et bien sûr notre dépôt de pain La Mi Do Ré où vous pourrez retrouver de supers sandwichs. Alors, venez nombreux.

L'événement sera annulé en cas de mauvais temps.

Plus d'informations au 06.14.13.52.48 ou par courriel à l'adresse : <u>sandra.reflexologie@outlook.fr</u>

Visitez le site internet : <u>cabinet-lotus-bleu-reflexologue.business.site</u>

15. Remerciements

Mme Thérèse WINNIGER a été très touchée par les marques de
sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignées à l'occasion de son
90ème anniversaire. Elle remercie chaleureusement M. Le Maire,
ses adjoints, le Conseil Municipale ainsi que toute sa famille, ses
voisins et ses amis.

Georges et Liliane SCHNOEBELEN viennent de fêter leurs noces de
Diamant. Ils remercient chaleureusement M. Arsène SCHOENIG le
Maire, les Conseillers, le Club de gym, leurs enfants et famille, leurs
voisins Louis et Monique Cathy et Claude. Merci à tous.

La famille de feu Evan VOGTLI-B	UYLE	remercie	M. Le	curé	et les
trois personnes qui ont chantés, en	partic	ulier Mme	ZIMM	ERM	۹NN.

16. Etat civil

■ Mariage:

Ont été unis par les liens du mariage en la Mairie de Hirtzbach :

- le 17 juin 2023, Guillaume MULLER et Iléa GUIDI-DUMEL;
- le 24 juin 2023, Vincent NAEGELEN et Virginie SCHWEINFURT ;

Nous leurs adressons nos meilleurs vœux de bonheur!

□ Décès:

 Le 2 juin 2023 à MULHOUSE nous a quittés Evan VÖGTLI-BUYLE.

17. Les grands anniversaires du mois de juillet 2023

66 ans : Mme BRUAT Lisiane née GHERBEZZA

67 ans: M. CLAUDEL Francis

M. STEHLIN Serge

69 ans: Mme SEYLLER Elvire

M. HARTMANN Gilles

70 ans: M. BRUAT Jean-Claude

Mme DALLEAU Germaine née GRAFF

72 ans : Mme RUEFF Andrée née MEYER

73 ans: M. LEHMANN Gilbert
74 ans: M. HERMANN Claude

75 ans : Mme SCHMITT Claire née MOLL

76 ans: M. SCHWOEHRER François

Mme OJEDA Yvette née FOUILLET

81 ans: M. DRIUSSO Pier Giorgio

82 ans: M. GRATZ Eugène

89 ans : Mme HARTMANN Claire née BRAND

92 ans : M. PFLIEGER Roger 93 ans : M. MULLER René

94 ans: M. FEDERSPIEL Raymond





Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél.: 03.89.40.99.21

Courriel: mairie@hirtzbach.fr

	Matin	Après-midi			
Lundi	De 10 h 00	De 16 h 00			
	à 12 h 00	à 18 h 00			
Mardi	Fermé	De 14 h 00			
	rerme	à 1 <i>7</i> h 00			
Mercredi	De 09 h 00 Fermé				
	à 12 h 00	rerme			
Jeudi	De 10 h 00	De 16 h 00			
	à 12 h 00	à 18 h 00			
Vendredi	Fermé	De 16 h 00			
	rerme	à 18 h 00			
Samedi	Fermé				